



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président de la mission régionale  
d'autorité environnementale Hauts-de-  
France

à

Monsieur le Vice-Président de Pévèle  
Carembault

[hrossi@pevelecarembault.fr](mailto:hrossi@pevelecarembault.fr)

Le 19 septembre 2023

Courriel : [ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale de la  
modification n°3 du plan local d'urbanisme de Mérignies (59)  
N° d'enregistrement Garance : 2023-7395

Monsieur le Vice-Président,

Vous avez saisi, le 9 août 2023, l'autorité environnementale pour avis sur la  
modification n°3 du plan local d'urbanisme (PLU).

Après en avoir délibéré collégalement le 19 septembre 2023, je vous informe qu'au vu  
du dossier et des retours des consultations, l'autorité environnementale ne produira pas  
d'avis avec observations.

Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique et sera publié sur le  
site internet de la MRAe Hauts-de-France au titre de l'information prévue à l'article  
R.104-25 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'assurance de ma considération  
distinguée.

Le Président  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture du Nord  
DREAL Hauts-de-France